

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 11 AVRIL 2023**

FB/TD/AG/OR n° 2023/22

Objet de la délibération :

Reprise des résultats de  
l'exercice 2022  
et prévision d'affectation au  
budget primitif 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 29

Présents : 24

Pouvoirs : 3

Votants : 23

Date de la convocation :

4 avril 2023

Date de publication en ligne :

17 avril 2023

Auteur :

François BELHOMME  
Maire

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 11 avril à 20h30, les membres du Conseil municipal de la ville d'Épernon se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BELHOMME, Maire.

Étaient présents : François BELHOMME, Béatrice BONVIN, Armelle THÉRON-CAPLAIN, Denis DURAND, Patricia EVENO, Jean-Paul MARCHAND, Christine HABEGGER, Dominique BONNET, Jean JOSEPH, Simone BEULÉ, Guy DAVID, Marc BAUDELLOT, Éric ROYNEL, Philippe POISSONNIER, Sylvie ROUZET, Emmanuel SAUTEUR, Cécile COMBEAU, Thomas AMELOT, Dalila DOROL, Bruno ESTAMPE, Roland HAMARD, Isabelle MARCHAND, Hélène CHARRIER, Fabrice PICHARD

Excusés :

- Jacques GAY, Pouvoir à Armelle THÉRON-CAPLAIN
- Stéphanie RICHARD-DUHAMEL, Pouvoir à Patricia EVENO
- Sonia DOKOUROFF, Pouvoir à Christine HABEGGER

Absentes :

- Marie-France DURAND
- Claire CLAIREMBAULT

Secrétaire de séance : Béatrice BONVIN

Vu l'article L2311-5 du Code Général des Collectivités territoriales qui autorise la reprise du résultat de l'exercice n-1,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu les comptes administratifs et de gestion de l'exercice 2022,

Considérant la consultation de la Commission des Finances qui a émis un avis favorable le 29 mars 2023,

Monsieur le Maire propose la reprise des résultats de l'exercice 2022 et son affectation au budget de l'exercice 2023 :

RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice
Investissement	3 140 174,70 €	6 049 136,04 €	2 908 961,34 €
Fonctionnement	7 736 294,90 €	8 176 609,39 €	440 314,49 €
<b>Totaux</b>	<b>10 876 469,60 €</b>	<b>14 225 745,43 €</b>	<b>3 349 275,83 €</b>

RESULTAT DE CLOTURE FIN 2021	Résultat cumulé	1068 : part investissement	résultat de l'exercice	résultat 2022
Investissement	-887 149,21 €	0,00 €	2 908 961,34 €	2 021 812,13 €
Fonctionnement	350 169,84 €		440 314,49 €	790 484,33 €
<b>Totaux</b>	<b>-536 979,37 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>3 349 275,83 €</b>	<b>2 812 296,46 €</b>

Restes à réaliser en investissement

-Dépenses	1 041 516,43 €
-Recettes	85 636,75 €
<b>RESULTAT</b>	<b>-955 879,68 €</b>

Sur l'exposé présenté, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité des membres présents et représentés,

- **Décide d'accepter la reprise des résultats de l'exercice 2022 comme suit :**

AFFECTATION DU RESULTAT :

001 Excédent d'investissement	2 021 812,13 €
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	1 065 932,45 €
002 Excédent de fonctionnement	1 856 416,78 €

Bruno ESTAMPE, Roland HAMARD, Isabelle MARCHAND, Fabrice PICHARD (Épernon notre cité de caractère) s'abstiennent.

Fait et délibéré à Épernon,

le 11 avril 2023

Secrétaire de séance  
Béatrice BONVIN



Le Maire,  
François BELHOMME

